

ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter le 3^e numéro de la gazette des Orgues de Flandre.

Cet exemplaire a pour objet de vous présenter l'avancement des travaux engagés pour cette dernière année.

De même, un article complet est consacré au tri sélectif qui va être mis en place dans les prochains mois.

Enfin, un petit rappel est fait concernant les fonctions des agents de présence sur l'Îlot Riquet.

En plein cœur des travaux de réhabilitation des deux programmes, sachez que je tiens à vous confirmer mon attachement personnel au bon déroulement et à la bonne exécution des prestations.

Notre première priorité reste celle de la satisfaction des locataires et nous comptons sur l'entreprise Lorillard pour l'assurer.

De notre côté, par une écoute permanente de vos souhaits et réclamations, nous assurons la liaison avec les entreprises.

Je vous souhaite une bonne lecture et en profite pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011.

Pascal DURAND
Directeur départemental de Paris



RAPPEL SUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS OU EN COURS

2009 Après une période intense de préparation de chantier, cette année a vu le démarrage des travaux :

- ↳ réalisation des premiers logements ;
- ↳ démarrage des travaux de façade ;
- ↳ démarrage des travaux de menuiserie ;
- ↳ étanchéité des bâtiments I et J.

2010 C'est une année clé qui a vu la réalisation de l'essentiel des travaux :

- ↳ à l'intérieur des logements ;
- ↳ sur les façades.

2011 La fin du chantier :

Actuellement, l'ensemble des travaux concernant les logements est terminé (à l'exception de quelques logements inaccessibles). La dernière zone de façade est en cours d'échafaudage.

Les travaux restant à effectuer vont porter :

- ↳ sur les parties communes ;
- ↳ sur les halls allée des Orgues de Flandre ;
- ↳ sur le ravalement du 69, av. de Flandre ;
- ↳ sur la réalisation des locaux de tri sélectif.

LES FONCTIONS DES AGENTS DE PRÉSENCE



Comme vous le savez, nous avons deux agents de présence sur l'Îlot Riquet chaque fin de semaine (du vendredi 14 h au lundi 17 h). Il s'agit de Messieurs Casimir ADJOSSAN et Said OULMOU.

Leur mission est d'assurer une présence le week-end en signalant tout incident ou dysfonctionnement aux services en charge de les traiter et en mettant en œuvre les solutions adaptées.

Leurs activités principales sont donc :

- ↳ d'assurer une veille technique sur le patrimoine en effectuant des rondes ;
- ↳ d'alerter les entreprises ou des services compétents en cas de situations critiques par l'intermédiaire du dispositif « Urgences Week end ».

N'hésitez pas à faire appel à leurs services !



Le tri, c'est facile ! Il suffit de mettre dans le bon bac **UNIQUÈMENT** les produits indiqués ici. Si un déchet n'y figure pas, c'est qu'il ne peut pas être recyclé.
Si vous avez encore une question : appelez le 3975 ou consultez dechets.paris.fr

En vrac dans le bac jaune

PAS DE SAC DANS LE BAC

le bac BLANC

- UNIFORMEMENT
- POTS, BOCAUX, EN VERRE
- BOUTEILLES EN PETIT FORMAT
- ET LES BOUCHONS ET LES COUVERCLES ?
- TOUT LE RESTE (verres cassés, miroirs, objets métalliques, etc.) VA DANS LE BAC VERT

le bac VERT

- LES DÉCHETS ALIMENTAIRES
- LES ÉMBALLAGES NON RECYCLABLES
- LE VERRE NON RECYCLABLE
- Les piles et produits chimiques vont dans les poubelles

UN DOUTE ? Je jette dans le bac vert.

Attention au point vert ! Il ne signifie pas que l'emballage est recyclable

UNIFORMEMENT

- CARTONS D'EMBALLAGES VIDES
- BIEN VIDÉS, INUTILE DE LES LAVER
- BOITES, CANETTES ET BONS MÉTALLIQUES
- BOISSONS ALIMENTAIRES
- JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES SANS LE FILM PLASTIQUE
- CADRES, PAPIER
- BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES AVEC LES BOUCHONS
- PETITS APPARELS ÉLECTRIQUES USÉS

VOS CONTACTS

IMPLANTATION DES ESPACES D'ACCUEIL GARDIENS 3F SELON VOTRE ADRESSE :

➤ Mme HANDOURA, M. ESSOMBA et M. N'GWATA vous reçoivent au 83, av. de Flandre. T. : 01 40 34 01 77

➤ Mme KHANJARI vous reçoit au 89, av. de Flandre. T. : 01 40 36 36 85

VOS RÉCLAMATIONS DURANT LES TRAVAUX :

LES ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE LORILLARD

BOÎTES AUX LETTRES :

Nous vous rappelons que trois boîtes aux lettres sont à votre disposition pour y déposer vos réclamations concernant le chantier de réhabilitation.

Deux se situent devant les espaces d'accueil des gardiens et une autre devant le bureau de chantier de Lorillard au 20, allée des Orgues de Flandre.

SPÉCIAL TRI SÉLECTIF

Le tri écologique des déchets ou tri sélectif est une action consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature pour leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le recyclage, évitant ainsi leur simple destruction par incinération ou abandon en décharge.

Souhaitant s'inscrire dans une démarche de développement durable et favoriser le recyclage, le groupe 3F a décidé de mettre en place des locaux « tri sélectif ». Ainsi, les pelles vide-ordures seront condamnées. Nous avons essayé d'optimiser les endroits stratégiques pour la création de ces locaux.

Les locaux seront ainsi situés :

- de part et d'autre de la porte des flamands au 75/79 et 89/95, avenue de Flandre. Sur le premier, en cours de construction, du carrelage vient d'être posé en façade en adéquation avec celle de l'immeuble.
- au 69, avenue de Flandre en réaménageant un espace existant dans le hall.
- au 24, allée des Orgues en avançant le hall de l'immeuble afin de créer le local adéquat.
- aux 8, 12 et 18, allée des Orgues.

Afin de vous initier à la mise en place de ce tri sélectif, nous vous proposons ci-dessous un petit quizz.

Allons, trions ! C'est un jeu d'enfants

1 Qu'est-ce que recycler ?

- a Faire le tri
- b Sortir les poubelles
- c Transformer un plastique en un autre

2 Un sac plastique se décomposera en :

- a 10 ans
- b 100 ans
- c 1000 ans

3 Quotidiennement, un ménage français jette ... emballages :

- a 10
- b 20
- c 100

4 L'acier est recyclable à :

- a 10 %
- b 50 %
- c 100 %

5 Sur 10 bouteilles en verre combien en recycle-t-on en France ?

- a 10
- b 5
- c 7

6 Quelle est la quantité de déchets stockés et incinérés en France ?

- a 140 / pers / an
- b 290 / pers / an
- c 330 / pers / an

7 Depuis quelle année existe-t-il des lois en France qui protègent l'environnement ?

- a 1960
- b 1965
- c 1975

8 Avec des bouteilles en plastique que pouvons nous inventer ? Des ...

- a Anoraks, tapis, toiles cirées
- b Anoraks, toiles cirées, tuyaux d'arrosage
- c Tuyaux d'arrosages, tapis, anoraks

9 Parmi ces emballages, lesquels ne se recyclent pas ?

- a Barquettes en polystyrène
- b Bouteilles de jus de fruit
- c Bouteilles d'huile

10 Comment appelle-t-on des gros déchets ?

- a Les manges tout
- b Les monstres
- c Les ogres
- d Les mutants

Réponses : 1a - 2b - 3a - 4c - 5b - 6b - 7c - 8c - 9a - 10b